

LETTRE FLASH N° 132

4 JUIN 2026

APPEL DU CONGRÈS D'ÉTUDE DU SNESUP-FSU

Rassemblé·es, déterminé·es, mobilisé·es :
le SNESUP-FSU appelle à ne pas appliquer
la différenciation des droits d'inscription

L'offensive se poursuit sur le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le décret sur les droits d'inscription différenciés pour les étudiant·es extra-communautaires a été publié le 19 mai dernier. Il transforme les étudiant·es étranger·es en une simple variable d'ajustement budgétaire et relègue au second plan les valeurs humanistes et universalistes qui fondent l'université en instaurant la "préférence européenne". La "loi Baptiste" de régulation de l'ESR privé, validée en première lecture par le sénat le 1^{er} juin, renforce quant à elle encore la marchandisation du savoir, tandis que les établissements publics expérimentaux sont érigés comme le modèle de l'université de demain. Les expérimentations menant aux grands établissements sont coûteuses, antidémocratiques, et affaiblissent le statut protecteur de nos universités publiques défini par le Code de l'éducation. Dans ce contexte, les logiques de concurrence et les budgets austéritaires remettent chaque jour toujours plus en cause les missions de service public de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'intérêt général s'éloigne au profit de quelques un·es, la dégradation des conditions de travail et d'études se poursuit et la liberté académique est fragilisée.



La réforme de la formation des enseignant·es et des CPE avance également à marche forcée, au prix d'une forte insécurité pour les équipes et les étudiant·es. Si la rémunération des lauréat·es en M1 constitue une mesure positive, elle

s'accompagne de suppressions de postes, de l'utilisation des M2 comme moyens d'emploi à mi-temps et d'une injonction à faire assurer 50 % de la formation par des personnels non universitaires, ce qui dégrade les conditions de formation et de travail et réduit le caractère universitaire de la formation. Sur le terrain, les conséquences sont déjà visibles : inégalités territoriales, fermetures de parcours, accueil très insuffisant des non-lauréat·es en master Métiers de l'enseignement et de l'éducation (MEE), manque de visibilité sur les services et mise en concurrence des collègues.



Face à cette vague, la colère monte. Les mobilisations se sont multipliées depuis le début de l'année universitaire. Elles ont été variées, ciblées, menées nationalement ou plus localement, avec les étudiant·es, essentiellement contre les frais différenciés, pour un autre budget, pour une université ouverte et émancipatrice mais également contre les violences sexistes et sexuelles, contre la mise en oeuvre de la réforme de la formation des enseignant·es, pour l'amélioration des conditions de travail et d'études et la défense de la liberté académique. Les mobilisations ont été portées par une intersyndicale unie et unitaire dans son arc complet. Rassemblements, manifestations, boycotts du CSA et du CNESER, motions votées dans de nombreux établissements, dans certaines sections CNU, par des sociétés savantes, dans des laboratoires, le SNESUP-FSU appelle à poursuivre cette dynamique unitaire et à travailler à son amplification malgré la répression syndicale croissante dont la deuxième mise en examen en six mois, pour diffamation, de la secrétaire générale de la CGT est emblématique.



Les interventions policières qui se multiplient sur les campus, les intimidations envers les étudiant·es mobilisé·es, les convocations par la police et pressions hiérarchiques sur les collègues engagé·es dans les actions collectives ou au sein des instances locales témoignent d'un durcissement préoccupant. Elles visent à faire disparaître toute forme de contre-pouvoir, à affaiblir l'engagement collectif et les mobilisations. Le SNESUP-FSU dénonce ces procédures-bâillons et ces entraves à l'activité et la liberté syndicale. Il appelle à redoubler de force et à amplifier les mobilisations avec rigueur et détermination.

Le SNESUP-FSU appelle dès maintenant les présidences d'université, dont certaines se sont déjà positionnées contre le décret consacrant la préférence nationale, à ne pas appliquer le décret relatif aux droits différenciés, et les collègues et les responsables de formation à faire pression en ce sens. Il appelle l'ensemble des collègues et équipes pédagogiques à intervenir dans leurs établissements pour empêcher sa mise en oeuvre et pour obtenir son retrait. Il appelle à continuer à lutter dans les composantes pour empêcher la fermeture de formations, pour rendre effectif le droit à la poursuite d'études, pour défendre la recherche publique au service de l'intérêt général.

Le SNESUP-FSU défend une formation des enseignant·es et des CPE universitaire adossée à la recherche, construite par les équipes, avec des moyens pérennes pour la reconnaissance de toutes les activités liées à la formation. Il appelle à refuser la logique de désuniversitarisation à l'oeuvre. Les INSPÉ doivent rester des lieux de formation universitaire, et non devenir des "annexes" des rectorats.

Le SNESUP-FSU exige un arrêt des expérimentations et pour les grands établissements déjà constitués, que le Code de l'éducation s'applique de manière homogène à tous les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), en supprimant les dérogations qu'il permet à ces grands établissements.



Dans toutes les instances, il appelle à porter des alternatives aux propositions régressives de certaines gouvernances concernant nos métiers et notre environnement de travail, et à intervenir pour imposer notre conception d'un ESR ambitieux, démocratique et émancipateur, pour les étudiant·es comme pour les personnels.

L'année universitaire qui arrive sera décisive à plus d'un titre. Les résultats des élections professionnelles entre le 3 et 10 décembre 2026 conditionneront la capacité de la FSU et du SNESUP-FSU à agir syndicalement avec force et efficacité. Le SNESUP-FSU appelle toutes les équipes militantes à se mettre sans attendre en ordre de bataille, à constituer des listes partout où cela est possible dans l'unité la plus large et à préparer une campagne offensive à l'automne pour faire voter massivement pour la FSU.

Le développement du service public et le syndicalisme dans son ensemble sont des remparts essentiels dans un contexte de montée de l'extrême droite et de diffusion des idées réactionnaires. Le SNESUP-FSU appelle à relancer la syndicalisation et à mener une campagne pour renforcer notre capacité à défendre et gagner de nouveaux droits pour les personnels.

Le SNESUP-FSU appelle à renforcer dès maintenant toutes les dynamiques de rassemblement et d'unité la plus large possible : dans notre organisation, au niveau de l'inter-syndicale, mais au-delà, dans l'ensemble du mouvement social.

Vote : 42 pour, 4 contre, 4 abstentions, 1 NPPV

